



CAHIER DES CHARGES DE L'AIDE DE COLONIE

Avant le séjour

- Il/elle participe impérativement aux journées de préparation
- Il/elle participe à l'élaboration du programme détaillé d'activités avec l'ensemble de l'équipe d'animation et la direction.
- Il/elle rencontre le/la cuisinier-ière afin de se familiariser avec son fonctionnement et la préparation des repas.
- Il/elle contribue à la préparation des repas durant le séjour de préparation et avant le séjour.
- Il/elle participe à l'aménagement des locaux avant le séjour.
- Il/elle visite les lieux environnants et prend connaissance des limites du territoire de la Colonie.

Durant le séjour

Avec les moniteur-trice-s auprès des enfants

Il/elle est assigné-e par la direction à seconder un-e moniteur-trice dans ses différentes tâches auprès des enfants. Cependant, Il/elle ne peut en aucun cas remplacer un-e moniteur-trice, du point de vue des responsabilités.

- Son rôle d'aide se définit avec le/la moniteur-trice dans les activités suivantes :
 - Organiser les activités avec les enfants et les animer.
 - Organiser des jeux, des chants, des rondes, des bricolages, des veillées, des activités sportives...
 - Animer des ateliers de travaux manuels, des activités sportives, des veillées.
- Il/elle contribue à surveiller et éduquer les enfants partout et durant tous les instants.
- Il/elle participe aux travaux d'entretien de la maison avec les enfants (vaisselle, nettoyages).
- Il/elle veille à la propreté des locaux et des lieux environnants.
- Il/elle est toujours présent-e et à disposition de son groupe ou moniteur-trice assigné.

- Il/elle participe aux réunions du personnel.
- Il/elle montre le bon exemple par sa tenue vestimentaire, corporelle et par le langage qu'il/elle utilise.
- Il/elle entretient de bons contacts avec la population locale.
- Il/elle entretient sa chambre et veille à avoir un nombre d'heures de sommeil suffisant.
- Il/elle respecte l'ordre et la discipline pendant ses heures de travail et au-delà.

Avec le/la cuisinier-nière en cuisine

- Il/elle travaille selon un horaire établi par le/la cuisinier-ère.
- Il/elle obéit aux ordres du/de la cuisinier-nière.
- Il/elle s'occupe de la mise en ordre de la cave, du matériel, des vivres et de la cuisine.
- Il/elle participe à la préparation des repas avec le/la cuisinier-ère.
- Il/elle participe à la vaisselle (cuisine et plats).

À la fin du séjour

- Il/elle prépare les valises avec les enfants.
- Il/elle nettoie et range sa chambre.
- Il/elle participe aux nettoyages complets de la Colonie, cuisine comprise.